



COMPTE-RENDU
REUNION PUBLIQUE DU JEUDI 06 OCTOBRE 2022
DE 18H30 à 20H00 A LA SALLE POLYVALENTE DU TAMTAM
DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION VOLONTAIRE PRÉALABLE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE NAILLOUX



EN RÉSUMÉ

La réunion publique du jeudi 06 octobre 2022 signe l'achèvement de la concertation préalable volontaire du projet de réaménagement du centre-bourg de Nailloux.

Cet évènement, organisé par Woodstock Paysage, mandataire du groupement d'experts mobilisés pour ce projet, accompagné de représentants de l'équipe d'ATU, agence d'urbanisme, et du cabinet ETHICS Group, missionné pour animer la concertation, a réuni près d'une quarantaine de personnes aux côtés de Madame Lison Gleyses, Maire de Nailloux, et des élus de la commune.

L'objectif de cette réunion était la présentation du plan-guide de réaménagement du centre-bourg de Nailloux, élaboré et enrichi par les contributions recueillies auprès des usagers et acteurs du territoire, au travers de différents temps de concertation : réunions publiques, ateliers, balade urbaine etc.

Madame Lison Gleyses, Maire de Nailloux, a ouvert la réunion en remerciant les habitants pour leur forte mobilisation, en rappelant le contexte dans lequel s'inscrivait cette réunion et en présentant le déroulé ; s'en est suivi un temps de retour sur les grands enseignements de la concertation par Madame Axelle De Lima, consultante ETHICS Group, et la présentation du plan-guide par Madame Aurélie Cristini, architecte-urbaniste Woodstock paysage, et Madame Julie Delpy, urbaniste ATU, comme suit :

- 1) ACTIONS À MENER
 - a. **THEMATIQUE A** : Offre locale et commerciale
 - b. **THEMATIQUE B** : Mobilité
 - c. **THEMATIQUE C** : Patrimoine et culture
- 2) PROJETS D'ESPACE PUBLIC
 - a. **OBJECTIF A** : Requalifier l'axe principal
 - b. **OBJECTIF B** : Traiter les entrées de ville
 - c. **OBJECTIF C** : Densifier le centre-bourg
 - d. **OBJECTIF D** : Réaménager les lieux historiques

A la suite de cette présentation, un temps d'échanges était prévu pour que les usagers puissent faire part de leurs questionnements, demander des compléments d'information et exprimer leurs avis et idées.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance de participation dynamique et positive, les Naillousain.e.s ont félicité la municipalité pour la démarche concertante et les propositions d'aménagements faites.

« Je suis vraiment très heureuse de voir ce projet se concrétiser, petit à petit, c'est très enthousiasmant. »
Participante à la réunion publique



LE PORTER À CONNAISSANCE

Depuis le lancement de la démarche de concertation, un avis de concertation préalable volontaire est affiché dans les locaux de la Mairie de Nailloux. Cet avis est également toujours accessible sur la plateforme participative Colidée. Pour rappel, une plaquette de présentation sous un format « *Edition spéciale* » du bulletin municipal, a été distribuée dans l'ensemble des boîtes aux lettres des Naillousain.e.s. dès l'ouverture de la concertation en mars.

Concernant cette phase de restitution, les Naillousain.e.s ont été informé.e.s via de multiples canaux.

Tout d'abord, une affiche a été réalisée pour annoncer la date de cette réunion et ses objectifs et diffusée sur le site internet et le compte Facebook de la mairie ainsi que via l'application IntraMuros et la plateforme d'information et de participation du projet colidee.com/Nailloux.



(Affiche d'invitation à la réunion de restitution)

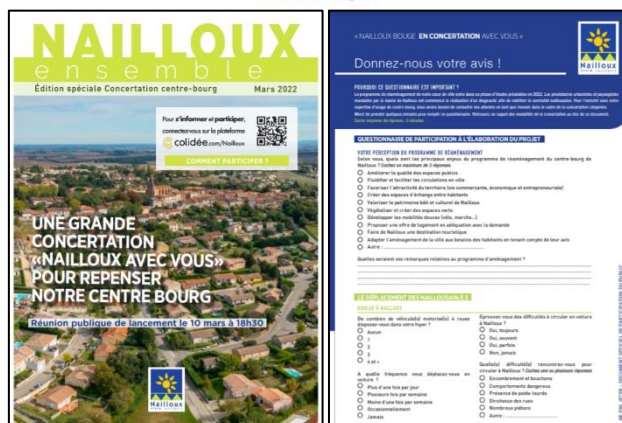
En parallèle, une campagne d'emailing a été diffusée à l'ensemble des participants des 1^{ère} et 2^{ème} phases de concertation ayant renseigné leur courriel à l'émargement.

Pour les personnes souhaitant retrouver le support de présentation de la réunion publique du 06 octobre 2022, le document est consultable et téléchargeable sur la plateforme Colidée dans l'onglet « *Présentation* ».

LE CONTEXTE

En mars 2022, la Mairie de Nailloux a lancé une **grande concertation** pour le projet de réaménagement du centre-bourg. Pendant 3 mois, les Naillousain.e.s ont été invité.e.s à participer, en partageant leurs questionnements, avis, commentaires et propositions pour « *inventer le Nailloux de demain et d'après-demain* ».

Le porter à connaissance a été large, avec des avis de concertation publiés 15 jours avant le démarrage officiel, l'ouverture d'un espace dédié au projet sur la plateforme de concertation Colidée, la diffusion par voie postale d'une plaquette de présentation sous un format « *Edition spéciale* » accompagné d'un questionnaire à destination de l'ensemble des habitants.



(Couverture de l'édition spéciale et questionnaire)

Ce dispositif de communication est aussi passé par relais d'information dans la presse locale, la mise à disposition de registres de participation, la diffusion régulière d'articles sur le [site internet](#) et le [compte Facebook](#) de la mairie...



(Site internet et compte Facebook de la Mairie)

Conséquence directe de ce dispositif de communication : **448** participants cumulés (événements + outils), **221** questionnaires complétés et **957** contributions sur la plateforme Colidée.

Les Naillousain.e.s se sont fortement mobilisés et impliqués dans cette démarche concertante, itérative et progressive. Divisée en 3 temps : **l'élaboration d'un diagnostic partagé** (du 10 mars au 4 avril), **la proposition de scénarios** (du 2 au 12 juin) et **la présentation du plan guide** (le 06 octobre), elle s'est articulée autour de 3 axes thématiques :

- Offre et accès aux équipements, aux commerces et aux services publics,
- Mobilité, connexion et stationnement,
- Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine.

Les habitants, les acteurs socioprofessionnels et les associations ont pu faire part de leurs **attentes** en termes de :

- Fluidification et sécurisation de la circulation et aménagements continus pour les déplacements doux,
- Nouvelles offres sportives, culturelles et événementielles,
- Aménagements d'espaces conviviaux d'échanges et de rencontres,
- Diversité et visibilité améliorée des commerces,
- Charme préservé et revalorisé pour la commune avec de nouveaux espaces végétalisés.

Grâce à cette forte participation, qui a démontré l'intérêt porté par la population naillousaine à la redynamisation de la commune, les urbanistes et paysagistes ont pu élaborer un **« plan-guide »** qui répond à ces intentions d'aménagement prioritaires au travers d'un programme global. 3 objectifs majeurs et des propositions d'actions à court, moyen et long terme ont été définis et présentés aux participants à la réunion publique :



1. Requalification de l'axe principal

- *La rue de la République* est pacifiée et sécurisée, avec une continuité piétonne sur tout le long du linéaire, des plantations en bordure de trottoir lorsque l'espace le permet, des places de stationnement minute et des emplacements livraison.
- *Le carrefour de la Halle* est requalifié et apaisé, avec un élargissement des trottoirs autour de la bâtisse et une réorganisation du stationnement.
- *Le jardin du Calvaire* est aménagé et le parking agrandi, avec une traversée piétonne organisée au travers le jardin.
- *L'accès mairie et le quartier Bastide* est requalifié, avec un sens de circulation réorganisé, un accès restreint aux riverains et des pieds de façade végétalisés.

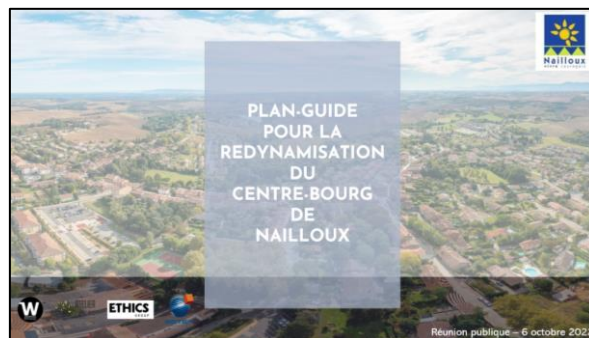
2. Traitement des entrées de ville

- *L'entrée nord* est repensée : cette entrée est marquée physiquement par un plateau qui incite au ralentissement et une signalisation cohérente est mise en place.
- *L'îlot de la Fraternité* devient un nouveau pôle actif, avec l'îlot 24 qui est réinvesti, des commerces et des terrasses qui sont aménagés et des équipements qui sont installés..

3. Réaménagement des lieux historiques

- *La place de l'Eglise* est apaisée par l'impact de la voiture qui est limité, un espace piéton aménagé et une mise en valeur du chevet de l'église.
- *La place de la mairie* est repensée par une réappropriation du jardin et une amélioration de l'accessibilité, ainsi que la création de places de stationnement.

L'ensemble de ces propositions sont détaillées dans le support de présentation de la réunion publique du 06/10/2022, consultable et téléchargeable [ici](#).



(Support de présentation)

Ce projet est multi-annuel avec des propositions à court, moyen et long terme. La Mairie étudie avec attention toutes les possibilités et prévoit de commencer le réaménagement du centre-bourg par le remaniement de la rue de la République.



LES TEMPS DE QUESTIONS/REPONSES AVEC LE PUBLIC

Question d'un participant : « Que devient l'ancien bâtiment de la Poste ? »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Alors, le bâtiment de la Poste actuelle n'a pas de fonction à courte échéance. Ce que nous proposons dans le cadre du projet c'est que les bâtiments soient démolis et que l'emprise soit réorganisée pour pouvoir y mettre du stationnement. C'est un lieu où nous allons pouvoir nous garer assez facilement, nous avons compté entre 10 et 15 places. Comme nous enlevons quand même plusieurs places de la rue de la République, ça en fait un lieu très central dans lequel vous pourrez stationner. »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Nous ne pouvons pas ne plus continuer le stationnement rue de la République sans proposer quelque chose. Pour cela, le déplacement de la Poste à un autre endroit permettra de créer des places de parkings à la place de l'ancien bâtiment. »

Question d'une participante : « Au niveau du stationnement pour la rue de la République, j'ai cru comprendre qu'il y aura un système qui limite à dix-quinze minutes, ce serait un système de parcètre ? »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Nous ne sommes pas rentrés dans les détails techniques, mais ce ne sont pas des parcètres ce sont des petites bornes, l'idée est que le stationnement minute reste gratuit mais contrôlé. C'est-à-dire qu'il y a des modèles avec des caméras pour contrôler de manière coercitives, si nous devons en arriver là, mais il y a des choses très visuelles, c'est un chronomètre qui est réglé, 20 min, c'est en vert et quand ça arrive à zéro ça devient rouge, ne serait-ce que ce contrôle-là visuel de la collectivité ça aide à respecter. »

Question d'une participante : « L'autre point qui m'interroge c'est l'histoire des logements qui seraient ajoutés entre les maisons et l'esplanade de la fraternité, ce n'est pas très large à cet endroit-là. Je ne vois pas vraiment ce qui serait cohérent à cet endroit-là. »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Rien n'est finalisé, rien n'est acté. »

Intervention de la même participante : « Dans l'idée, ça semble être cohérent, a priori, potentiellement, pour certaines personnes et c'est ça qui m'étonne parce que nous avons quoi un machin qui doit faire 10 mètres de large. »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Non, non, nous sommes plus autour de 20 mètres. Parce que là tel que c'est dessiné, nous avons 4 mètres de trottoirs, 13 mètres de bâti et derrière 7 mètres de voiries, parce que l'idée c'est d'ouvrir derrière une voie de desserte très locale, qui pourrait donner accès aux jardins, parce que les gens du coup peut-être qu'ils auront perdu une place de stationnement sur la rue mais ils pourraient l'intégrer dans leur jardin par l'arrière et ce qui ferait vivre un nouvel îlot. Là, tel que c'est dessiné, pour le coup je vous parlais tout à l'heure des différentes échelles, nous sommes là dans quelque chose de pré-opérationnel et nous sommes quand même dans un bâtiment qui est à 13-14 mètres de large. »

Question d'un participant : « Pourquoi encore du logement ? »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Alors ce n'est pas que du logement et c'est pour ça aussi que ce n'est pas quelque chose qui va être entrepris demain, c'est une combinaison justement de commerces et de logements parce que la ville grandit, se densifie et plutôt que d'aller construire sur des terres agricoles ou des terrains naturels très excentrés du centre-ville pour lequel il faudrait une voiture pour venir acheter du pain, l'idée c'est de dire qu'il est possible d'avoir une vie urbaine, de centre-bourg et profiter des services qui vont être mis en place. Cela dit si un besoin en équipement se fait sentir, dans les années qui viennent, avec la présence du stationnement, de la place du marché, du parc à côté de la rue de la République, nous sommes quand même dans une configuration d'hypercentre on imagine bien des commerces en rez-de-chaussée et quelques appartements en étage. »

Question d'un participant : « Est-ce que les poids lourds passeront toujours rue de la République ? »



Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Malheureusement, pour l'instant il n'y a pas d'alternatives, nous n'avons pas de leviers d'actions sur ces itinéraires-là. »

Intervention d'une participante : « Nous oublions que certains commerces ont besoin de ces poids-lourds pour être vivants. »

Question d'un participant : « Dans le cadre des déplacements doux qui sont prévus, est-ce qu'il est envisagé de relier les lotissements qui viennent de se construire assez récemment, par exemple route de Caussidières ou la zone du Tambouret au plein centre, pour que tous les habitants de la ville de Nailloux puissent pratiquer la marche à pied, ne serait-ce que pour rejoindre le centre et se déplacer le moins possible en voiture ? »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « C'est ce que je disais au tout début et j'ai n'ai pas trop argumenté. Nous avons souhaité nous concentrer sur le centre-bourg sans oublier les extérieurs. Et pour cela, dans notre futur PLU, nous avons mis une dizaine d'emplacements réservés pour les cheminements doux. Il y a un projet aussi, alors ça ce n'est pas la commune, c'est le Conseil Départemental, de relier Montgeard-Nailloux en voie verte, piétonnier et dans un deuxième temps Nailloux-Saint Sernin. Ce sont des choses qui arrivent, pouvoir relier les extérieurs, que les extérieurs puissent venir marcher dans le centre-bourg, nous l'avons inclus dans notre futur PLU en mettant des emplacements réservés. »

Question d'un participant : « Ca peut être tout simplement en créant des trottoirs. »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Dans le cadre de ce projet, c'est évidemment une question qui nous a accompagnés tout le temps, je vous rejoins complètement, il y a la question géométrique dont je vous ai parlé tout à l'heure : 1m50 de trottoirs de part et d'autre, 6 mètres de voiries, il y a plusieurs endroits où l'on ne passe rien d'autre et où même le 1m50 de trottoirs nous sommes obligés de gratter un petit peu, donc à choisir entre le piéton et le vélo, nous sommes quand même obligés de garder le piéton. Le parti que nous avons pris, c'est de se dire que comme nous n'avons pas de continuité, une piste cyclable est viable si elle est continue et donc nous aurions pu avoir des micro-bouts de bandes cyclables, ce qui ne nous a pas paru opportun, nous avons plutôt misé sur un apaisement drastique de la circulation, une baisse réelle de la vitesse de circulation, qui rend le partage de l'espace de voirie plus sécuritaire, moins anxieux. »

Question d'une participante : « Pour le vélo justement, pour rebondir sur ce que vous dites, je trouve que le marquage au sol, mettre un petit vélo, ça aide vraiment beaucoup à l'acceptation des automobilistes, donc j'imagine que du coup, est-ce que vous avez prévu des places pour garer et attacher son vélo ? »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Alors c'est vrai que nous ne l'avons pas développé, mais de la même manière qu'il y a un certain nombre de parkings, de stationnements, il y a une carte de repérage de bornes vélos, pour que vous puissiez au plus proche des commerces et des lieux les plus fréquentés, attacher vos vélos sans que ça gêne la circulation des piétons. Et lorsque vous parliez du marquage au sol, c'est notamment tous les traitements sur les transversales et la connexion au quartier qui va être traitée, je sais que les services techniques sont déjà [en action]. Nous avons défini plusieurs possibilités pour pouvoir mettre en place ces marquages. »

Question d'un participant : « Je ne sais pas si l'objectif de la réduction de la vitesse en entrées de ville avait été traité, et comment est-ce qu'il va être concrétiser par des aménagements sur les différentes entrées de ville ? »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Alors l'idée c'est de réduire au maximum les largeurs en entrées de ville, réduire au maximum les largeurs de voiries en entrées de ville, dans la limite de ce que nous oppose le Conseil Départemental puisque nous sommes sur une route calibrée, et de surélever avec des plateaux, des traitements de sols, des traitements de couleurs aussi et aussi de la végétalisation, pour vraiment marquer un caractère soigné de ces entrées de ville, mais effectivement moi je prône le radar. »

Intervention du même participant : « Il n'est pas question que de la rue de la République, c'est vraiment l'ensemble des entrées de ville ? »



Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Effectivement, c'est l'ensemble des entrées de ville que nous avons traité. Au niveau de l'entrée du stade, au niveau du rond-point après le collège, quand on arrive dans la zone la plus urbanisée et puis ici.

Question d'une participante : « *Donc c'est plutôt l'entrée du centre-ville que l'entrée du village ?* »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Effectivement, c'est l'entrée de la zone urbanisée, ce n'est pas l'entrée de la commune, c'est l'entrée de la zone la plus urbanisée où nous sommes le plus susceptibles de cheminer. »

Question d'un participant : « *Il y a dans Nailloux, des rues à sens unique, est-ce que vous pourriez autoriser certaines rues pour le contre-sens à vélo, ce qui nous permettrait d'éviter de passer à vélo sur les rues centrales avec les véhicules, ça se fait dans d'autres villes, il y a des panneaux « Interdit sens unique sauf les vélos ». »*

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Effectivement, c'est de la signalétique, ça rejoint un petit peu la question de la signalétique au sol. Alors, ce n'est pas quelque chose que nous avons écrit mais nous allons l'ajouter parce que c'est quelque chose qui ne coûte pas cher, qui alerte les automobilistes et qui légitime aussi la présence des cyclistes. Et ce qui est intéressant dans les déplacements à vélo, c'est qu'en fait plus le vélo est visible plus il y a de vélos, plus il y a de vélos plus la voiture fait attention, donc il y a aussi un cercle vertueux à mettre en œuvre et qui est accompagné par ce genre de moyen. »

Question d'une participante : « *Merci beaucoup pour cette présentation. Je suis vraiment très heureuse de voir évoluer le projet petit à petit depuis la concertation de juin je crois, donc là nous sommes projetés de plus en plus concrètement dans ce réaménagement, c'est très enthousiasmant. J'avais une question, c'est vrai que je ne l'ai pas forcément posée lors des précédentes réunions, le carrefour de la Halle aux heures de pointe qui est particulièrement encombré et la file dans la rue de la République est quand même très conséquente et ça peut demander parfois un certain temps d'attente donc je me demandais s'il y avait eu une réflexion au niveau du carrefour de la Halle ?* »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Alors une réflexion oui, une solution là encore nous sommes contraints par la pierre. La géométrie de la rue et les échanges entrants et sortants font en fait qu'il n'y a pas grand-chose que nous puissions faire. Cependant, il y a plusieurs choses à l'étude. Il y a d'abord une limitation et une réorganisation de l'espace qui est devant le tabac, de sorte à limiter au maximum les entrées et les sorties à cet endroit-là et les manœuvres de véhicules à cet endroit-là, qui contribuent à encombrer un petit peu le carrefour. L'autre chose, c'est qu'il y a l'étude des girations, si on arrive à élargir le carrefour, mais je ne vous vends pas du rêve ça ne va pas transformer. »

Question d'une participante : « *Il me semble que le souci ce sont les bus qui vont au collège, c'est l'espace des bus, nous ne pouvons rien faire surtout si nous voulons les 1 mètre et demi, vous ne pouvez pas faire grand-chose.* »

Intervention d'un participant : « *Nous n'avons qu'à mettre un agent, un agent municipal, qu'il fasse les entrées des écoles et les sorties. A une époque, ça a été fait et ça tournait.* »

Question d'un participant : « *Je voulais juste rebondir sur le côté circulation et espace, pour moi c'est la seule petite carence que je relève c'est qu'il manque la connectivité avec l'école maternelle. [...] Je trouve qu'il manque cette connectivité-là avec des lieux importants : l'école, le collège pour venir à pied au Tambouret au début. Pour moi, c'est juste la petite carence.* »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Alors, c'est vrai que ça a vraiment fait partie de nos réflexions et de certaines présentations intermédiaires, c'était de voir comment relier les équipements entre eux et donc de voir comment connecter ces lieux-là par l'intérieur. Et pour l'école, l'idée c'est d'améliorer la visibilité et la configuration de cette entrée de ville et de carrefour qui la compose et aussi d'indiquer des cheminements par derrière, parce que ces chemins existent et permettent, s'ils sont plus connus, de réduire le nombre de voitures qui circulent et effectivement de connecter. »



Question d'un participant : « J'avais une question assez terre-à-terre sur le stationnement, est-ce que sur le court terme il y avait des idées dans le réaménagement de mettre du stationnement de voitures électriques pour recharger ? »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Il y a déjà ici sur l'Esplanade, 4 places je crois [*Oui, mais c'est relativement loin*] en termes de stationnement, il y a du stationnement qui va être créé près du jardin du calvaire, près de la mairie, dans un premier temps ce sont vraiment les deux endroits, mais je pense que c'est tout à fait envisageable, et de toute manière je pense que la loi nous obligera très bientôt à inclure, au même titre qu'il y nous avons un ratio PMR, d'avoir des places pour voiture électrique. »

Complément de réponse de Pierre Marty, 2^{ème} adjoint, urbanisme-travaux : « Dans le règlement écrit du futur PLU, qui sera applicable à la mi 2023, il y aura un article portant sur toute les nouvelles constructions. Pour répondre sur la question du cheminement, une présentation sera faite avec la participation des collectivités, le Tambouret, L'Escale et les établissements scolaires. »

Question d'une participante : « Concrètement pour la rue de la République, quand doit-être mis en place le projet ? »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Nous attendons un retour, comme le disait Aurélié, moi j'ai fait le choix d'abord d'informer la population un petit peu avant les élus. Nous avons la réunion technique la semaine prochaine. Là nous aurons certainement un chiffrage. La priorité c'est la rue de la République, à voir quand il sera possible de le faire [...]»

Suite de la question de la participante : « Le chiffrage, c'est à dire, que nous faisons tout ça mais nous ne sommes pas sûrs d'avoir les financements pour se payer après ? »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Je ne parle pas de l'ensemble de tout ce qui nous a été présenté, c'est impossible à faire, c'est pour cela que nous avons un plan ville sur les 10 prochaines années et nous allons le phaser. »

Intervention de la participante : « Je ne comprends pas que l'on nous présente quelque chose qui est impossible à faire ».

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Tout est possible, nous pouvons aussi décider d'augmenter les impôts et là nous faisons tout mais je ne suis pas sûre que cela passe. [...] Je préfère être prudente sur les dates que je communique qui pourraient être retardées. Il y a beaucoup de paramètres et de choses qui sont arrivées. Toutes les collectivités sont confrontées à des problématiques impactantes, comme avec le prix de l'électricité. »

Complément de réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Ce qui est sûr c'est que tel que le projet est découpé, j'ai présenté ici un découpage qui pourrait être revu en fonction des budgets disponibles. Ce n'est pas seulement « nous avons un projet et si vous n'avez pas la totalité de la somme, nous ne faisons rien » c'est aussi de dire « nous avons un projet, une vision d'ensemble, comment est-ce que nous le découpons pour que cela rentre dans un calendrier pluriannuel de la Mairie ? ». « Aujourd'hui vous avez 110 millions, voilà ce que l'on peut faire et qui est cohérent avec l'ensemble » et du coup, d'avoir cette vision d'ensemble, cela permet de dire « ça vous pourriez le faire mais ça n'a pas de sens parce que par rapport à l'ensemble du projet, certes vous avez les moyens mais il n'y a pas beaucoup d'intérêt. » Finalement, la rue de la République nous avons bien compris que c'était important et en même temps c'est une manière de faire quelque chose de très visible, très central qui va aussi pouvoir diffuser une nouvelle dynamique. Ce nouveau linéaire là nous allons le découper en fonction des capacités financières de la Mairie.

Question de la même participante : « Pardon, je garde le micro mais dans la présentation que vous avez faite, vous ne parlez pas du tout des travaux que cela va engendrer, parce que la végétalisation, le rehaussement, le dallage, ce sont des travaux importants, non ? »



Réponse d'Aurélie Cristini – Woodstock : « Ce sont effectivement des travaux importants mais des travaux qui ont une durée qui ne s'étend pas indéfiniment donc ça sera quelques mois compliqués. »

Question d'une participante : « Dans le cadre de la végétalisation de la rue de la République, ne serait-il pas possible, quand vous allez travailler sur les trottoirs - il va falloir prendre en compte les canalisations qui passent – de penser à des espaces devant les façades pour que les gens s'approprient l'espace, qu'ils puissent mettre des grimpantes, des plantes individuelles ? Je crois que c'est un peu le travail de chacun. [...] Permettre et inciter les gens à végétaliser leurs façades pour animer l'espace. »

Réponse d'Aurélie Cristini – Woodstock : « Absolument, je ne l'ai pas présenté parce que je ne pouvais pas tout dire mais cela fait partie du projet. Plusieurs points : il y a des endroits où la végétation est plutôt ramenée sur l'extérieur du trottoir, mais de manière générale il y a une dynamique qui va dans le sens la végétalisation des espaces. »

Complément de réponse de Michel Arpaillange, 4^{ème} adjoint – Culture, communication, relations terres du Lauragais : « Notamment les maisons de la Bastide puisque les chaussées sont relativement étroites, cela sera fait pour les façades. »

Intervention de la participante : « Vous avez des rosiers, des géraniums, des plantes qui demandent peu d'eau. »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Si nous pouvons, des arbres. »

Complément de réponse de Pierre Marty, 2^{ème} adjoint, urbanisme-travaux : « C'est ce qui avait été réalisé lors de la réflexion de la route d'Auterive, nous avons demandé à tous les riverains s'ils voulaient une végétalisation et donc nous avons équipé quelques façades de supports. »

Intervention de la participante : « Il faut éviter de planter en pot, avec la sécheresse c'est difficile. Il faut prévoir de planter en pleine terre. »

Complément de réponse d'Aurélie Cristini – Woodstock : « Il y aura aussi dans le cadre du projet, des palettes végétales avec certaines essences qui seront mises en œuvre dans les projets mais qui sont aussi conseillées pour nos latitudes et nos conditions. »

Intervention de la participante : « Au Village de Camon, c'est un maire il y a bien longtemps, il y a une vingtaine d'années qui a lancé ce projet : pour chaque façade la mairie avait offert à l'époque, un rosier à planter. Maintenant c'est un village qui est merveilleux donc ça peut être une idée. »

Question d'un participant : « [...] vous avez parlé au début des commerces et [...], est-ce que vous avez une idée de pourquoi les gens de Nailloux ne viennent pas dans les commerces du centre – est-ce que vous avez interrogé les gens ? »

Réponse de Julie Delpy – urbaniste ATU : « Dans le cadre de la concertation, il y a des éléments qui sont ressortis. En fonction des phases de concertation, il y a eu plusieurs outils : de grandes tables rondes ici au moment du diagnostic. L'idée ce n'était pas de nous apporter le diagnostic mais vraiment de recueillir la parole des habitants et de pouvoir nourrir le diagnostic de cela. Et ensuite il y a eu effectivement des sondages, soit en ligne, soit les jours de marché et ce qui est sorti ce sont notamment les difficultés pour stationner et ensuite l'existence d'une offre en dehors de la ville sur laquelle il est facile de s'arrêter en passant en voiture. »

Suite de la question du participant : « Mais du coup, le fait que la rue de la République devienne piétonne ne contre pas cet argument ? »

Réponse de Aurélie Cristini – Woodstock : « Ce qu'a montré le diagnostic, et ce vers quoi le projet tend, c'est de dire [...] que nous n'avons peut-être pas besoin de stationner. A priori les personnes qui fréquentent les commerces de Nailloux sont des Naillousains, sauf exception très probablement. Donc l'idée de favoriser un déplacement à pied, de ralentir la manière dont l'on s'approprie la ville et que si nous marchons nous sommes



plus à même de fréquenter les commerces devant lesquels nous passons. Donc c'est vraiment cette dynamique d'apaisement, de ralentissement pour prendre le temps d'observer ce qu'il y a autour de nous, pour profiter de la végétation et du patrimoine architectural qui nous entoure et de consommer dans les commerces de proximité qui peuvent montrer leur devanture. Aujourd'hui il y a un problème de visibilité des vitrines parce qu'il y a des voitures devant donc nous ne les voyons pas. Il y a aussi un problème d'accès à l'espace public, c'est aussi une des raisons de l'îlot de la fraternité, l'îlot 24, etc, des lieux où nous allons pouvoir avoir des commerces qui débordent sur l'espace public. En créant ces lieux, nous créons de la dynamique commerciale [...] parce que les gens consomment, fréquentent ces lieux, nous créons par ce biais une dynamique de centre. »

Question d'une participante : « [...] la nécessité, si nous voulons avoir une vie sociale plaisante dans cette ville – je crois que vous n'avez pas évoqué cela – d'avoir des endroits où nous pouvons nous poser, soit des bancs classiques, soit des aménagements qui permettent aux gens de s'asseoir, c'est important pour les personnes âgées, pour les familles, pour les jeunes qui ont envie de discuter. C'est un élément qui n'a pas été abordé, j'aimerais bien savoir ce que vous avez prévu. »

Réponse de Aurélie Cristini – Woodstock: «Oui effectivement, je ne suis pas rentrée dans le détail des différents aménagements. L'idée c'est que ces lieux-là soient aménagés dans les espaces, les poches d'espaces publics qui vont être créés. Par exemple, si nous restons connectés sur la rue de la République, l'idée ce n'est pas que [les aménagements] débordent sur la rue de la République parce que je pense que ce n'est pas très agréable. Mais par contre, par exemple nous avons le jardin du Calvaire qui est connecté à la rue de la République - et bien l'aménagement va ouvrir ce jardin-là, le reconnecter en termes de topographie aux rues connexes et proposer un ensemble de gradins qui récupèrent la différence de niveau et là il sera possible de s'asseoir. Le parc de l'îlot 24 va être ouvert au public, il y aura du mobilier urbain, ou du mobilier qui sera mis en œuvre dans ce parc et notamment des bancs. Nous avons ici la placette qui est composée qui pourra comporter également des assises. Et la place de l'Eglise également. L'idée c'est que l'endroit soit appropriable donc ce n'est pas une présence forte de mobilier mais du mobilier ponctuel pour s'asseoir, se reposer [...]. »

Question d'une participante : « Concernant l'îlot 24, je voulais savoir, pour le parc, puisqu'il est prévu de l'aménager, de le restaurer, où cela en était. Je fais partie de la Commission Arbres et Paysages d'Autan, je veux savoir si nous pouvons avoir une action en même temps que les gens qui vont venir voir ce parc [...] et voir s'il y avait une possibilité de labelliser ce parc, et comment la Commission Arbres et Paysages d'Autan peut participer à cette action-là. »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Comme le disait Aurélie, c'est une action qui doit être menée rapidement. Nous avons préempté toute cette parcelle ainsi que la grande bâtisse. Pour le moment, la commune est gestionnaire mais pas propriétaire donc nous avons fait la division parcellaire sur ce parc pour en faire l'acquisition mi-décembre. A partir de là, nous allons pouvoir attaquer le réaménagement de cet endroit. Il y aura effectivement des bancs. Les services techniques ont travaillé sur ce que nous pouvions garder notamment au niveau des arbres donc il y a une étude qui a été lancée par un expert en arbres et pas plus tard que tout à l'heure j'ai pu avoir le retour. Il y aura quelques arbres qui vont être élagués mais l'idée c'est vraiment de préserver cet endroit le plus naturellement possible, mais de le rendre accessible à tout le monde et sécurisé. Notamment parce qu'il y a des vieux arbres, même s'il faut garder les arbres même s'ils sont vieux, je suis complètement d'accord. Mais pour un problème de sécurité, il y a quelques branches qui vont être élaguées. »

Suite de la question de la participante : « Donc si je comprends bien pour l'instant la Mairie n'est pas propriétaire du parc ? »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Non, nous sommes gestionnaires du parc puisque nous avons fait une préemption par le biais de l'EPF (l'Etablissement Public Foncier), nous rachetons, ça passe en conseil municipal – pardon, nous l'avons passé en conseil municipal lundi dernier - et voilà, il faut que cela passe à l'acte notarié et nous serons propriétaires très rapidement. Il suffit de l'aménager. L'idée c'est de faire une inauguration pour ce parc à côté de l'esplanade. Parce que comme vous le savez, nous ne pouvions pas planter les arbres cet été, ça va se faire en novembre décembre et ça, cela sera ouvert à tout le monde. »

Question d'un participant : « Juste un point sur le stationnement, je vais faire l'avocat du diable, mais j'aime bien partir d'un état des lieux. Si l'on regarde aujourd'hui en termes de stationnement la Place de la Fraternité et la Rue



de la République, je synthétise, je caricature : nous enlevons le stationnement rue de la République, les gens vont forcément devoir aller ailleurs où il y a de l'espace, potentiellement La Poste. Est-ce qu'il va y avoir des particularités de stationnement : payant, zone bleue, limitation ? Et une remarque aussi sur la place de l'Eglise, je n'y habite pas mais je trouverais normal que ces places-là soient réservées aux habitants-résidents. Est-ce qu'il est envisagé que ce passage place de l'Eglise ait une borne et que ce soit réservé aux résidents, cela permettrait de se réapproprier cet espace là parce qu'il n'y aurait que 9 voitures / 9 résidences. »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « C'est absolument vrai. Il y a un petit schéma sur les voiries qu'on avait présenté je crois la dernière fois où effectivement il y a un certain nombre de voies qui seront réservées aux résidents parce que finalement la voiture n'a pas besoin d'aller partout. Si elle ne va pas partout cela veut dire qu'elle est moins présente, qu'elle circule moins et que les piétons circulent plus. Aussi, cela facilite des aménagements un peu plus qualitatifs parce qu'il n'y a pas de grosse circulation de véhicules. Donc oui pour ce qui est du quartier de l'église, les rues seront fermées à la circulation exceptée pour les résidents. Pour ce qui est du nombre de places de stationnement et du report de la rue de la République, donc il y a ici un agrandissement du parking qui permettra d'ajouter une dizaine de places, une quinzaine de places au niveau de La Poste plus les quelques places qui vont rester minutées sur la rue de la République. Nous sommes presque à l'équilibre, je ne dis pas que nous compensons complètement mais nous sommes presque à l'équilibre.

Ensuite, la gestion de parcours de cette place-là [de l'Eglise]. Donc sur la rue de la République cela sera minuté, et pour ce qui est des autres lieux de stationnement, nous ne sommes pas rentrés dans ce niveau de détail, cela sera à voir avec la gestion municipale. Peut-être qu'il faut tester des choses parce que l'idée, finalement, c'est que ces aménagements-là qui vont se faire sur 10, sur 15 ans, et bien il y a des endroits où nous allons pouvoir tester, et surtout amorcer une dynamique. C'est pour cela que c'est progressif, c'est qu'on amorce un changement et nous allons tester des choses. Peut-être qu'il y a quelques aménagements qui vont être testés pendant 6 mois : le stationnement il est payant, il n'est pas payant, au bout de 6 mois nous voyons que ça marche bien, nous continuons – nous voyons que ça ne marche pas, nous essayons autre chose. Nous avons le droit de nous tromper, même en aménagement urbain et nous sommes là aussi pour avoir des retours. Moi je trouve en plus que vous faites toujours des retours assez bienveillants même quand vous faites l'avocat du diable. Nous sentons qu'il y a un échange, une conversation, une discussion. Nous ne savons pas tout. Nous sommes aussi à votre écoute parce que parfois il y a des choses que nous proposons qui peuvent ne pas fonctionner. Mais il y a aussi des aménagements que nous pouvons mettre à l'épreuve pour voir ce que cela donne et si ça ne marche pas, nous pouvons les changer. »

Complément de réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Nous ne savons pas tout, nous les élus nous avons une vision, mais la vision seule cela ne marche pas, c'est avec vous ! »

Question d'un participant : « [...] J'ai compris qu'au cœur du projet c'étaient les piétons [...] mais la sécurité du piéton, comment vous la voyez ? Parce qu'en fait moi j'habite rue Jean Jaurès, donc ce n'est pas au cœur, au centre du village, mais les voitures arrivent du collège - il y a un panneau à 30km/h - pour la plupart, si je mettais un panneau qui capture la vitesse du véhicule, on serait plutôt aux alentours de 80km/h. En sortie de rond-point, j'habite à 5 à 10 mètres du rond-point, j'ai racheté il n'y a pas longtemps, je m'aperçois que c'est très très dangereux, parce que j'ai 3 enfants, et si on pouvait aller jusqu'au centre du village par la partie piétonne - il suffit qu'un des enfants soit un peu dissipé, nous n'avons pas le temps de le rattraper – parce qu'ils sont rarement à 30km/h à cet endroit-là. Donc, quelle est la solution ? »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Alors, la largeur du trottoir est déjà une mise à distance. C'est à dire que sur 1,5m – 1,5 m c'est 3 carreaux que vous avez là au sol – cela veut dire que si je mets mes enfants contre le mur, je me mets là, la voiture, au plus près, elle va passer là. Donc il y a déjà une mise à distance physique qui permet de se mettre en sécurité. Dans certains endroits lorsqu'on peut, on ajoute une bande végétalisée, qui va renforcer ce sentiment de sécurité. Par contre, le problème de la vitesse, il est très clair et on se bat tous contre ça. Il y a ce système de plateau, de peinture au sol qui incite au ralentissement. Je le redis, je suis pour les radars. Je pense qu'à un moment donné quand on frappe les gens à la ceinture, au portefeuille, en général ça marche. »

Question d'une participante : « Je rebondis sur cette question parce que le danger des enfants et justement sur le chemin entre l'élémentaire et la maternelle, c'est quelque chose à faire très rapidement. Vous parlez de choses qui pourraient être faites rapidement, c'est vrai que la limitation de vitesse, là, route d'Auterive, c'est pas du tout à



30km/h et ce sont des endroits où il y a beaucoup d'enfants et de petits enfants. Je pense par exemple au chemin entre l'élémentaire et la maternelle, il y a déjà un petit chemin piéton mais qui est ultra dangereux, qui débouche directement sur route d'Auterive, il y a des tiges en métal qui dépassent. Je pense que les ateliers municipaux pourraient intervenir assez rapidement là-dessus, et un marquage au sol aussi. Et dernière chose, c'est un petit détail, mais parce que je l'ai fait avec le maître de mon fils l'autre jour, le récup 'verre sur le chemin... Nous enjambons des bouteilles cassées avec des enfants de 4 ans, c'est vraiment dangereux. Et c'est surtout la vitesse des voitures là où il y a des enfants, je pense que si l'on peut faire au moins des marquages au sol, des gros ronds 30km/h très rapidement, voire des dos-d'âne temporaires parce que les gens ne respectent pas du tout les limitations et c'est vraiment très dangereux. »

Réponse d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Nous avons donné un ensemble de références qui seront consignées dans le plan guide de types d'aménagements, de types de peinture qui éveillent la vigilance parce qu'elles sont surprenantes, parce qu'elles sont colorées, parce qu'elles sont inhabituelles. Il y a plusieurs types d'expériences qui montrent que ça marche. Et en plus, cela se fait avec pas grand-chose, un peu de peinture spécifique. Donc c'est là aussi des choses qui pourront être testées rapidement, qui ne vont peut-être pas tout résoudre mais qui seront testées et qui iront dans le sens, justement, de cette mise à l'épreuve. Nous allons prendre une dernière question, Nous approchons de 20h00, après ça nous allons nous séparer. »

Question d'une participante : « Nous parlions voiture, est-ce qu'on peut faire quelque chose pour les camions ou pas ? C'est insupportable avec les livraisons en permanence. Il y a un moyen de faire en sorte qu'ils rentrent beaucoup moins dans le centre ou pas ? »

Réponse de Lison Gleyses – Maire de Nailloux : « Alors nous avons pris un arrêté avec les communes voisines : Gardouch, Nailloux, Auterive, Saint-Sulpice pour interdire les poids-lourds en transit à des heures bien spécifiques. Cet arrêté il est difficilement applicable puisqu'il faudrait que la gendarmerie soit là en permanence pour contrôler les camions en transit, pas les camions de livraison [...] la desserte locale, pardon. La semaine dernière en conseil municipal, j'ai annoncé une information concernant le demi-échangeur qu'il y aurait éventuellement dans le futur. Il y a une étude de faisabilité et d'opportunité qui a démarré, le conseil départemental et Vinci vont financer cette étude. Etude qui va donc permettre d'en savoir un peu plus sur ce demi-échangeur et cette possibilité que les camions passent par-là, sortent par là pour attraper la route d'en bas d'Auterive, la possibilité aux autres voitures, plutôt que de sortir à cet échangeur, de sortir à l'autre, pour attraper l'autoroute et tout le reste puisqu'ils sont obligés de passer effectivement dans la rue de la République. Voilà, ça, c'est lancé ! L'étude est lancée et est financée à 75% par le Département et 25% par Vinci. »

Complément de réponse de Pierre Marty, 2^{ème} adjoint, urbanisme-travaux : « D'après ce que nous avait dit le Département quand nous avons commandé l'étude de contournement de ce demi-échangeur, parce que justement, le flux le plus important il vient de Toulouse et il part sur Toulouse. Ceux qui arrivent de l'Ariège et repartent sur l'Ariège, c'est un flux moins important sur Nailloux. Donc, c'est un demi-échangeur qui donnerait, côté Auterive, la possibilité de partir sur Toulouse ou de sortir en venant de Toulouse direction Nailloux à gauche ou Auterive à droite. C'est pour cela que nous parlons de « demi-échangeur ». Les gens qui viennent de Pamiers, qui viennent à Nailloux vont sûrement au Village des marques donc ils sortiraient au péage nord et ceux qui partent sur Pamiers ou sur les Pyrénées ariégeoises. Il y a moins de trafic que ce qu'avait estimé le Département il y a 3 ans quand il nous avait répondu sur le contournement. Voilà l'idée du demi-échangeur. Peut-être que cette étude de faisabilité menée par Vinci et le Département dira qu'il faut créer un échangeur complet comme celui que nous avons actuellement. C'est eux qui vont le décider. »

Question d'une participante : « Par échangeur vous voulez dire, sortie d'autoroute ? »

Complément de réponse de Pierre Marty, 2^{ème} adjoint, urbanisme-travaux : « Oui, un deuxième péage sur Nailloux. Cette étude serait un deuxième péage au niveau de la route d'Auterive. »

Conclusion d'Aurélié Cristini – Woodstock : « Messieurs Dames, merci beaucoup de votre participation et de votre présence. »



Conclusion de Lison Gleyses, Maire de Nailloux : « Merci merci merci d’avoir été là, pour certains du début jusqu’à la fin de ce rendu. Nous allons proposer le verre de l’amitié, donc ceux qui peuvent rester c’est avec grand plaisir et nous pouvons continuer à échanger sur différents sujets que nous n’aurons pas évoqués. Merci beaucoup. »